REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DU CONTENTIEUX

du 3 Mars 1994

(/) ECRET N° 94-71 /MFPRA/DGFP/DC portant versement et nomination de ~~Monsieur~~ MBEMBA-MAKIZA (André), Ingénieur d'Agriculture de 2e échelon dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Corps des Chercheurs et Techniciens de Recherche du Personnel de la Recherche Scientifique.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS : VU la Constitution du ~~15 Mars 1992~~ ;

VU la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du Statut Général de la Fonction Publique ;

VU le Décret n° 59/23 du 30 Janvier 1959 fixant les conditions d'intégration dans les cadres des catégories B,C,D,E (actuellement A,B,C et D) des Fonctionnaires ;

VU le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

VU le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

VU le Décret n° 67/50/FP/BE du 24 Février 1967 règlementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes règlementaires relatifs aux nominations, reconstitutions de carrière et reclassements ; D.G.B.

VU le Décret n° 82/842 du 16 Septembre 1982 portant Statut Particulier du Personnel de la Recherche Scientifique ;

VU le Décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements, et révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;

VU le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des effets financiers des avancements et des révisions des situations administratives ;

VU le Décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ; D.G.C.F.

VU le Décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

VU le Décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation des intérims des Ministres ;

VU le Décret n° 88/210/MTSSJ/DGFP/DGPCE du 19 Mars 1988 portant titularisation et nomination au titre de l'année 1987 de certains fonctionnaires Stagiaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture- Elevage- Génie rural). En tête MBEMBA-MAKIZA André.

VU l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

VU le Procès-verbal de la réunion du Conseil Scientifique du 11 Janvier 1991 ;

VU la Lettre n° 0629/DGRST/DAF du 9 Décembre 1991 transmettant les dossiers des intéressés ;

(/) E C R E T E :

..../...

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n°82/842 du 16 Septembre 1982 susvisé, ~~Monsieur~~ MBEMBA-MAKIZA (André), Ingénieur de 2e échelon, indice 940 des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) en service au Centre de Recherches Agronomiques de Loudima (~~CRAL~~), titulaire du Doctorat d'Ingénieur Spécialité "Sciences Agronomiques" obtenu à l'Institut National Polytechnique de LORRAINE-FRANCE, est versé dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I du corps des Chercheurs et Techniciens de Recherche du personnel de la Recherche Scientifique et nommé au grade de Chargé de Recherche de 1er échelon, indice 1240. ACC = Néant.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter du 21 Décembre 1988, date effective de prise de service de l'intéressé à la Recherche Scientifique, et de la solde à compter de la date de sa signature sera ~~enregistré~~, publié au ~~JORC et communiqué partout où besoin sera~~./-

Brazzaville, le 3 Mars 1994

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Réformes Administratives,

- Jean Prosper KOYO.-

- Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

AMPLIATIONS :

JORC 1
DGFP/DC 3
DGFP/BST 1
DGB 2
DGCF 2
DGRST..... 3
CRAL 2
INTERESSE 1
DOSSIER 3
SGG/BC 3